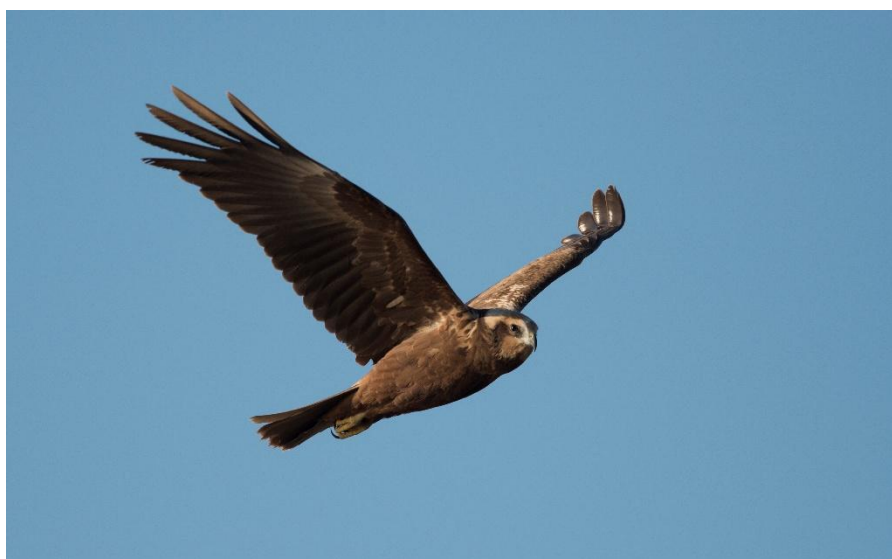




# Suivi et protection des busards dans le Marais poitevin

*Note de synthèse 2025*



**Ligue pour la Protection des Oiseaux**

**Vendée**

Association indépendante

Siège social : La Brétinière – 85 000 LA ROCHE SUR YON

tél. : 02 51 46 21 91 – courriel : [vendee@lpo.fr](mailto:vendee@lpo.fr) ; <http://vendee.lpo.fr>







# Suivi et protection des busards dans le Marais poitevin

*Note de synthèse 2025*

-----

**Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin**  
**Pôle Avifaune**

---

**Rédaction :**

Adrien Martineau

En collaboration avec

Jennifer Fabre, Emma Hipeaux et Christian Pacteau

**Photo de couverture :**

Femelle de Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) © Adrien Martineau

## Table des matières

Introduction.....	3
1. Compte-rendu du suivi 2025 par secteur.....	4
1.1 Marais poitevin central et plaine du Sud Vendée.....	4
1.2 Plaine de Niort.....	5
1.3 Marais poitevin sud et plaine d'Aunis.....	7
2. Bilan de la saison 2025.....	9
2.1. Busard cendré.....	9
2.1.1. Caractérisation des nids de Busard cendré en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté.....	9
2.1.2. Succès de reproduction en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté.....	9
2.2. Busard Saint-Martin.....	11
2.2.1. Caractérisation des nids de Busard Saint-Martin en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté.....	11
2.2.2. Succès de reproduction du Busard Saint-Martin en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté.....	11
2.3. Busard des roseaux.....	12
2.3.1. Caractérisation des nids de Busard des roseaux en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté.....	12
2.3.2. Succès de reproduction du Busard des roseaux en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté.....	12
3. Bilan centre de sauvegarde USCF 85 2025.....	14
4. Evolution des tendances et des effectifs de Busard cendré depuis 1982-1999.....	15
CONCLUSION.....	18

## Table des illustrations

Figure 1 : Productivité par secteurs en 2025.....	10
Figure 2 : Nombre de jeunes Busard cendré envolés par secteurs en 2025.....	10
Figure 3 : Nombre de jeunes Busard Saint-Martin envolés par secteurs en 2025.....	11
Figure 4 : Nombre de jeunes Busard des roseaux envolés par secteurs en 2025.....	13
Figure 5 : Nombre de jeunes Busard cendré envolé par secteurs de 1982-1999 à 2025 .....	16
Figure 6 : Taux de nids productifs et nids trouvés de 1982-1999 à 2025 .....	17
Figure 7 : Nombre de jeunes envolés de 1982-1999 à 2025.....	17
Carte 1 : Présentation des secteurs de prospection par structure .....	4
Carte 2 : Nids de busards en Vendée en 2025 .....	5
Carte 3 : Nids de busards en Deux-Sèvres en 2025.....	6
Carte 4 : Nids de busards en Charente-Maritime en 2025.....	8
Tableau 1 : Caractérisation des nids de Busard cendré trouvés en 2025 .....	9
Tableau 2 : Jeunes Busard cendré produits en 2025.....	10
Tableau 3 : Caractérisation des nids de Busard Saint-Martin trouvés en 2025 .....	11
Tableau 4 : Jeunes Busard Saint-Martin produits en 2025 .....	12
Tableau 5 : Caractérisation des nids de Busard des Roseaux trouvés en 2025 .....	12
Tableau 6 : jeunes Busard des roseaux produits en 2025.....	13
Tableau 7 : Liste des entrées au centre de soins.....	14
Tableau 8 : Détails des entrées et devenir des busards reçus en 2025 .....	15
Tableau 9 : Caractérisation des nids de Busard cendré de 1982-1999 à 2025 .....	16

## Introduction

Trois espèces de busards sont présentes en Marais poitevin en période de reproduction. Il s'agit du Busard cendré (*Circus pygargus*), du Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) et du Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Ces trois espèces ont vu leurs effectifs diminuer drastiquement ces dernières années. Originellement, ils nichaient dans les landes, les marais, les roselières ou bien encore les friches forestières. La raréfaction de ces biotopes a obligé les busards à s'adapter et donc trouver un milieu de substitution pour nicher : les grandes cultures. Cependant, ceci n'est pas sans conséquences pour eux. En effet, quand arrive le temps des moissons, beaucoup de jeunes ne sont pas volants et sont donc vulnérables vis-à-vis de ces travaux. De fait, les pratiques agricoles de la céréaliculture sont en inadéquation avec les besoins biologiques des busards. C'est pour cette raison que la sauvegarde de ces 3 espèces menacées nécessite une intervention humaine.

Le Busard cendré, dont l'aire de répartition s'étend de l'Europe de l'Ouest aux plaines de l'Asie centrale, connaît un fort déclin dans l'Union européenne. Sa population française est estimée entre 3 600 et 4 700 couples (en 2016-2017). Ce qui représente 6% de la population européenne, classant la France au 4<sup>ème</sup> rang européen. Le Busard cendré est considéré comme une espèce quasi menacée en France et vulnérable au niveau régional tant en Poitou-Charentes que dans les Pays de la Loire.

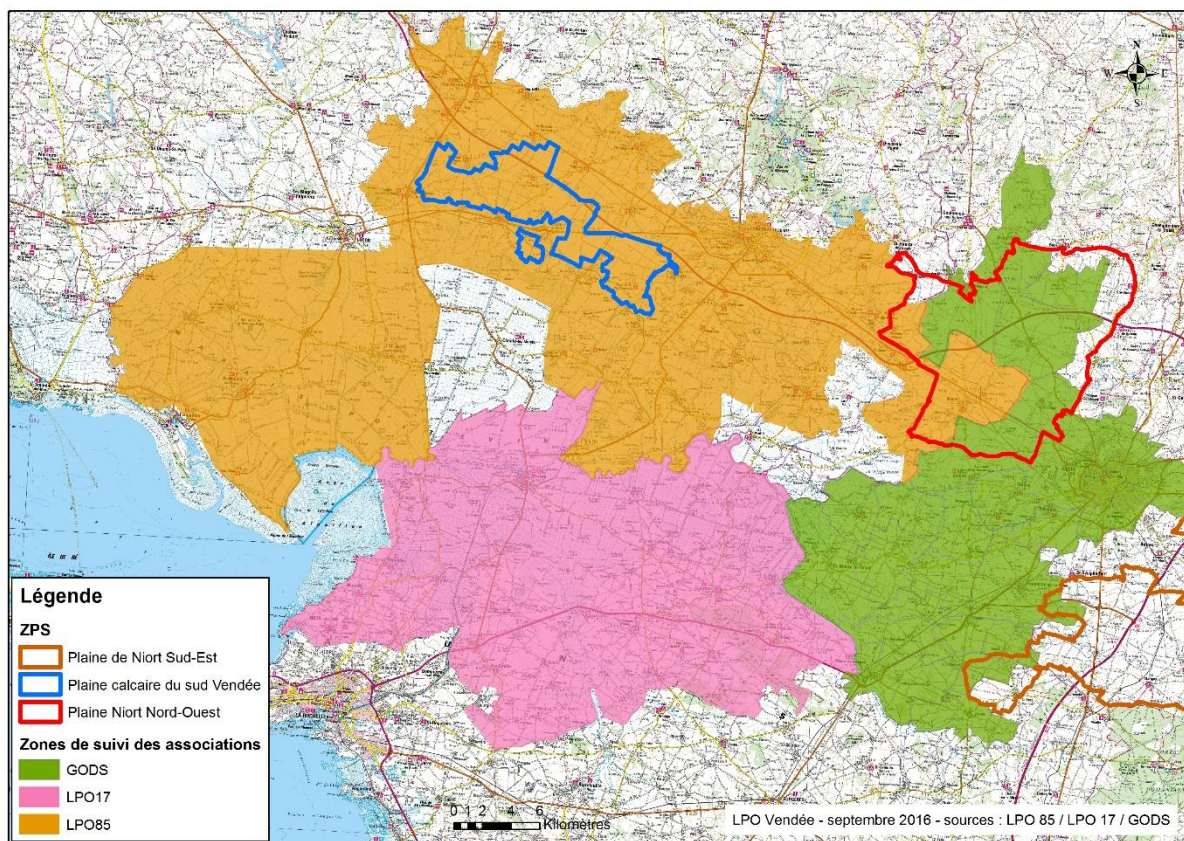
Le Busard Saint-Martin, comme le Busard cendré a vu ces effectifs diminuer drastiquement ces dernières années. Entre 2000-2002 et 2016-2017, l'espèce a perdu 2% par an de ces effectifs. Le nombre de nicheurs est compris entre 9 400 et 11 200 couples à l'échelle du pays. La France est d'ailleurs, le deuxième pays européen accueillant le plus de Busard Saint-Martin.

Le Busard des roseaux, a vu lui aussi ses effectifs diminuer mais dans une moindre mesure que le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. Ses effectifs nicheurs sont estimés entre 3 000 et 5 000 dans le pays. On estime, que la France accueille 4% des couples européens.

Le territoire du Marais poitevin occupe un rôle majeur pour l'accueil de ces espèces pendant la période de reproduction. Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, conscient du rôle qu'il a à jouer dans la survie des busards, apporte son soutien financier aux opérations de sauvegarde des nichées des 3 espèces de busards. Cette action, intégrée à l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin, se déroule depuis plusieurs années en partenariat avec les associations des départements concernés : la Vendée, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime.

En Vendée, cette action a débuté en 1982, dans les polders de la baie de l'Aiguillon, puis s'est étendue aux plaines du Sud Vendée en 1999 avec la LPO 85. Cette opération de sauvegarde a également débuté en 1999 en Charente-Maritime, avec la LPO 17, et en 1998 dans les Deux-Sèvres avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS).

L'objectif de ce suivi est de comptabiliser de manière la plus exhaustive possible le nombre de couples nicheurs afin de pouvoir mettre en place des protections pour les nichées qui le nécessitent. Cela demande une bonne connaissance des acteurs agricoles locaux, qui se développe et s'affine au fil des années. La clé de la réussite de cette action est la sensibilisation des exploitants quant à la protection des nichées de busards présentes dans leurs parcelles.



Carte 1 : Présentation des secteurs de prospection par structure

## 1. Compte-rendu du suivi 2025 par secteur

Chacun des paragraphes suivants a été rédigé par la personne responsable de la campagne de suivi et de protection de chacune des associations.

### 1.1 Marais poitevin central et plaine du Sud Vendée

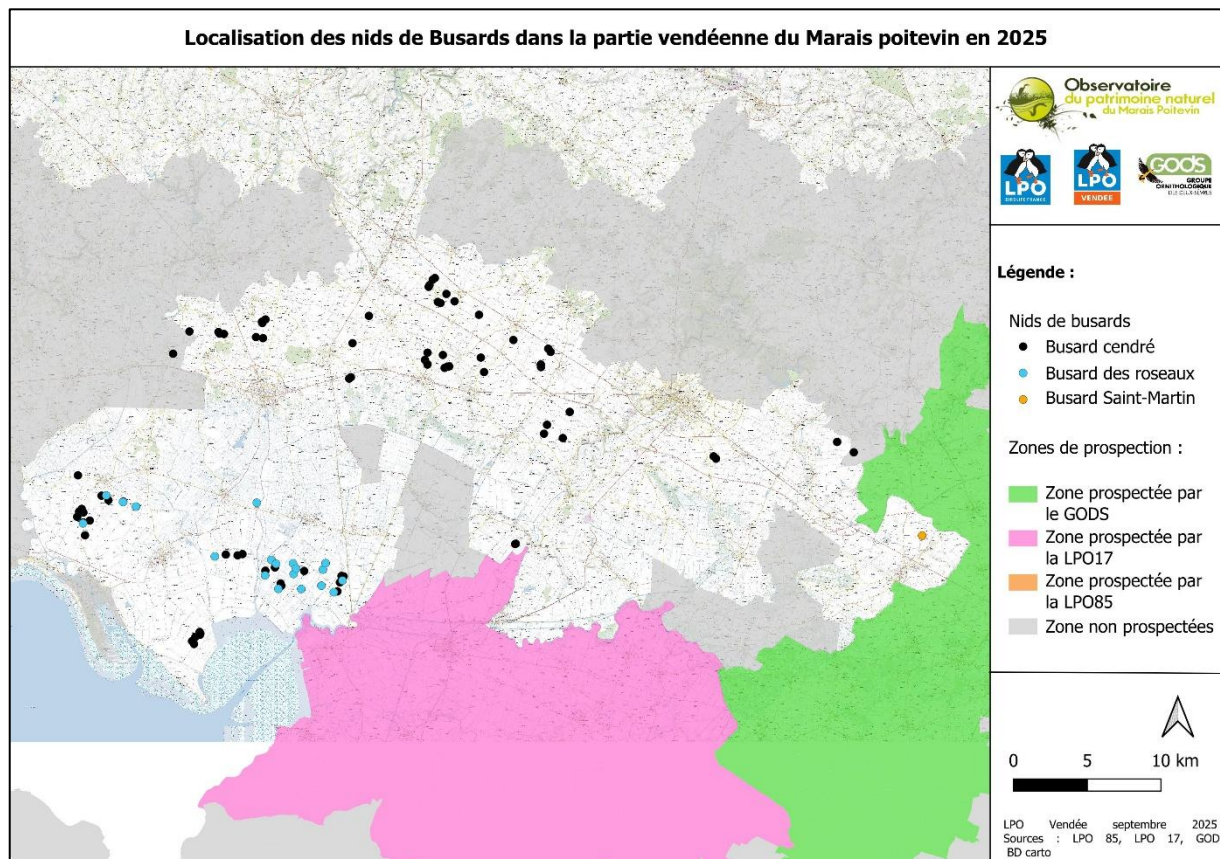
En 2025, 9 personnes ont participé au suivi et à la protection des nichées de busards dans la partie vendéenne du Marais poitevin. Globalement la saison 2025 est une bonne année pour les busards en sud-Vendée. En effet, 98 nids de busards (toutes espèces confondues) ont été localisés cette année, ce qui fait de la saison 2025 une des meilleures de ces dernières années !

Comme chaque année, l'espèce la plus représentée est le Busard cendré avec 78 nids, vient ensuite le Busard des roseaux avec un nombre record de 19 nids, puis le Busard Saint-Martin avec seulement 1 nid.

Pour le Busard cendré, nous pouvons noter des disparités selon les zones de suivi. Le secteur de Niort Nord-Ouest (NINO) a été très peu productif cette année seulement un seul nid répertorié. Ce nid était le seul nid de Busard Saint-Martin repéré sur tout le sud Vendée lors de cette saison de suivi. Malheureusement, le nid aura été abandonné à la suite de la pose de cage. Notons cependant, la ponte record, puisque qu'il comptait 7 œufs, là où la ponte moyenne se situe autour de 4 œufs. La zone de plaine et la zone de marais ont-elles, été riches en termes de nombre de nids. Cependant, nous déplorons un nombre important de nids en échec dans la zone de plaine, le plus souvent découvert

lors de la pose de la cage. A titre d'exemple, sur la commune de Nalliers, 8 nids ont été repérés, sur ces 8 nids seulement 1 aura produit des jeunes à l'envols. Ce taux d'échec est moins important sur le territoire de marais, ce qui en fait la zone la plus productive cette année. Elle a également accueilli la totalité des couples de Busard des roseaux. Cette année, 19 nids ont été localisé, 1 seul d'entre eux a nécessité la pose d'une protection. Ainsi, la quasi-totalité des jeunes Busard des roseaux se sont envolés avant la moisson, à l'inverse des Busard cendré où 100% des jeunes se sont envolés après la moisson.

Finalement, 131 jeunes (105 Busard cendré et 26 Busard des roseaux) se seront envolés cette année, dont 108 grâce aux protections !



Carte 2 : Nids de busards en Vendée en 2025

## 1.2 Plaine de Niort

En 2025, ce sont 13 personnes qui ont participé au suivi et à la protection des busards dans la plaine deux-sévrienne autour de Niort (Plaines de Niort Nord-Ouest ou NINO et de Niort Sud-Ouest ou NISO).

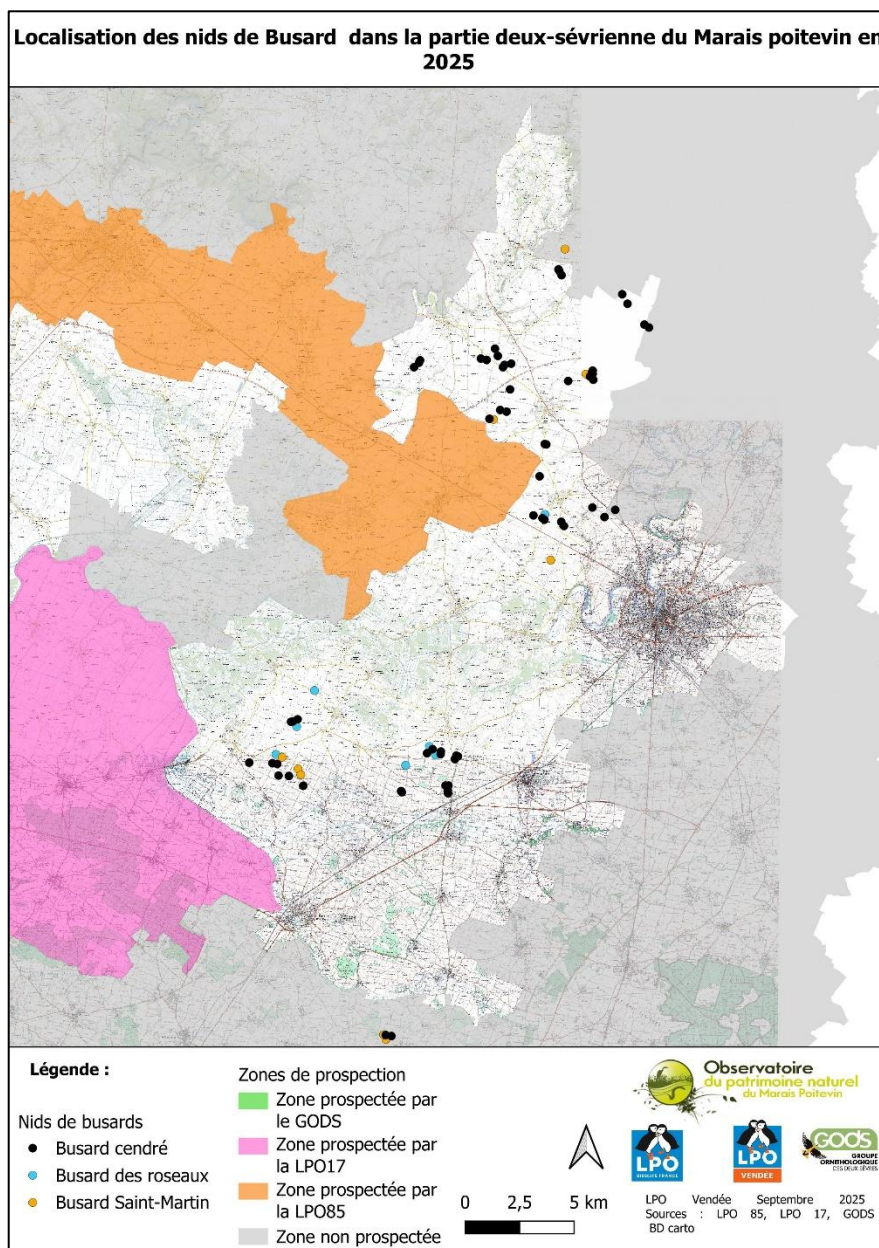
Au total, ce sont **78 nids** de busards qui ont été localisés, comprenant 7 nids de Busard des roseaux, 9 nids de Busard Saint-Martin et 62 nids de Busard cendré. En 2023, 73 nids avaient été trouvés contre 75 nids en 2024 ce qui témoigne d'une relative stagnation. Cette année, le nombre de nids de Busard Saint-Martin (9 nids) est équivalent à 2024 mais bien plus faible qu'en 2023 (16 nids) et rattrape encore moins l'effectif de 26 nids répertorié en 2019. Le Busard Saint-Martin sélectionne divers habitats pour sa nidification, y compris les petites friches forestières, il est beaucoup plus difficile de trouver l'ensemble des nids chaque année. Toutefois, le nombre de nids trouvés en milieu de plaine cette année compte une année de plus parmi les plus faibles effectifs observés depuis 7 ans.



Concernant le taux de réussite des nichées (au moins 1 poussin à l'envol), il est bien en dessous du taux obtenu l'année dernière où il atteignait 68% contre 36 % cette année toute espèce confondue. Il est équivalent à la mauvaise année de 2022 marquée par la sécheresse où le taux de réussite était de 37,5%. En détaillant par espèce, le Busard des roseaux est celui qui présente le meilleur taux de réussite (57%), suivi par le Busard cendré (35%) et le Busard Saint-Martin (22%).

En fonction des secteurs, 43 nids ont été localisés sur NINO (1 de Busard des roseaux, 38 de Busard cendré et 4 de Busard Saint-Martin) et 35 sur NISO (6 de Busard des roseaux, 24 de Busard cendré et 5 de Busard Saint-Martin). Comme l'an dernier, le taux de réussite toutes espèces confondues est plus élevé sur NINO puisqu'il atteint 46,5% contre 23% sur NISO. Le taux d'échec sur le secteur de Niort Sud-Ouest atteint une valeur record jamais connue sur cette zone. Cela peut s'expliquer par la forte prédation constatée cette année notamment dû au manque de campagnols forçant leurs prédateurs naturels à se rabattre sur les busards.

Pour ce qu'il en est des autres indicateurs de reproduction, la taille de ponte atteint en moyenne 2,2 œufs par nid cette année ce qui est plus faible que l'an dernier où il atteignait 2,7 œufs. Le taux d'éclosion est aussi plus faible que les deux dernières années avec 43,8% cette année contre 49% l'année dernière et 69% en 2022. Ce chiffre peut s'expliquer en partie par l'observation cette année d'une prédation importante au stade œuf qui n'a pas permis à beaucoup de nichées d'éclore. La taille de plusieurs pontes n'a pas non plus pu être estimée car la prédation était très précoce sur certaines nichées. Le nombre de jeunes à l'envol de cette année est identique au nombre observé l'an dernier avec 87 jeunes à l'envol. Ce nombre stagne mais reste relativement faible



Carte 3 : Nids de busards en Deux-Sèvres en 2025

comparativement à 2023 où 147 jeunes prenaient leur envol. Ce nombre reste toutefois à relativiser car il ne s'élevait qu'à 76 en 2022. Ce nombre correspond à un taux de jeunes à l'envol de 69% ce qui est bien plus faible qu'en 2024 où il était de 88%.

Suite à une année 2024 plutôt moyenne, l'année 2025 s'avère encore moins bonne avec des résultats similaires à 2022. La faible disponibilité alimentaire observée dès le début de la saison n'a pas augmenté, et ce facteur additionné des fortes chaleurs observées au cours de la saison ont compromis bon nombre de nichées. La pression de prédation observée sur le terrain était extrêmement forte et les résultats obtenus cette année en témoignent.

La protection des nids de busard demeure un élément primordial pour assurer la pérennité de ces 3 espèces. Cette année, 36 protections ont été posées (cages grillagées, jalons et cages traîneaux) ce qui représente une protection de 46% des nids.

Compte-tenu de la date des moissons très précoce en raison de la météo, seuls 10% des jeunes busards étaient volants avant les moissons. La mise en place de cages de protection avec la collaboration des agriculteurs aura permis cette année l'envol de 78 jeunes.

### 1.3 Marais poitevin sud et plaine d'Aunis

Cette année, 21 personnes ont participé au suivi et à la protection des nids de busards sur le Marais Poitevin charentais et la plaine d'Aunis nord. Les efforts de prospection représentant 2068 heures de suivi ont permis de localiser 136 nids : 78 nids de busard cendré, 42 nids de busard des roseaux et 16 nids de busard Saint-Martin.

Les résultats suivants traitent uniquement les données de reproduction du Busard cendré. En incluant les indices de nidification probable, 94 couples ont été observés sur le secteur suivi. Sur les 78 nids localisés, 25 ont été trouvés en zone humide du Marais Poitevin et 53 en plaine. 51 nids ont été protégés par la pose de cage, de clôtures électriques, d'enclos, de jalons ou par un transfert en centre de soins à la faune sauvage.

La taille de ponte moyenne est calculée sur 49 nids pour lesquels le nombre d'œufs est connu. En 2025, le nombre d'œufs moyen par couple est de 3,8 ( $\pm 0.9$ ). Cet effectif est en légère augmentation depuis ces 2 dernières années avec respectivement 3,4 œufs en 2023 puis 3,6 œufs en 2024.

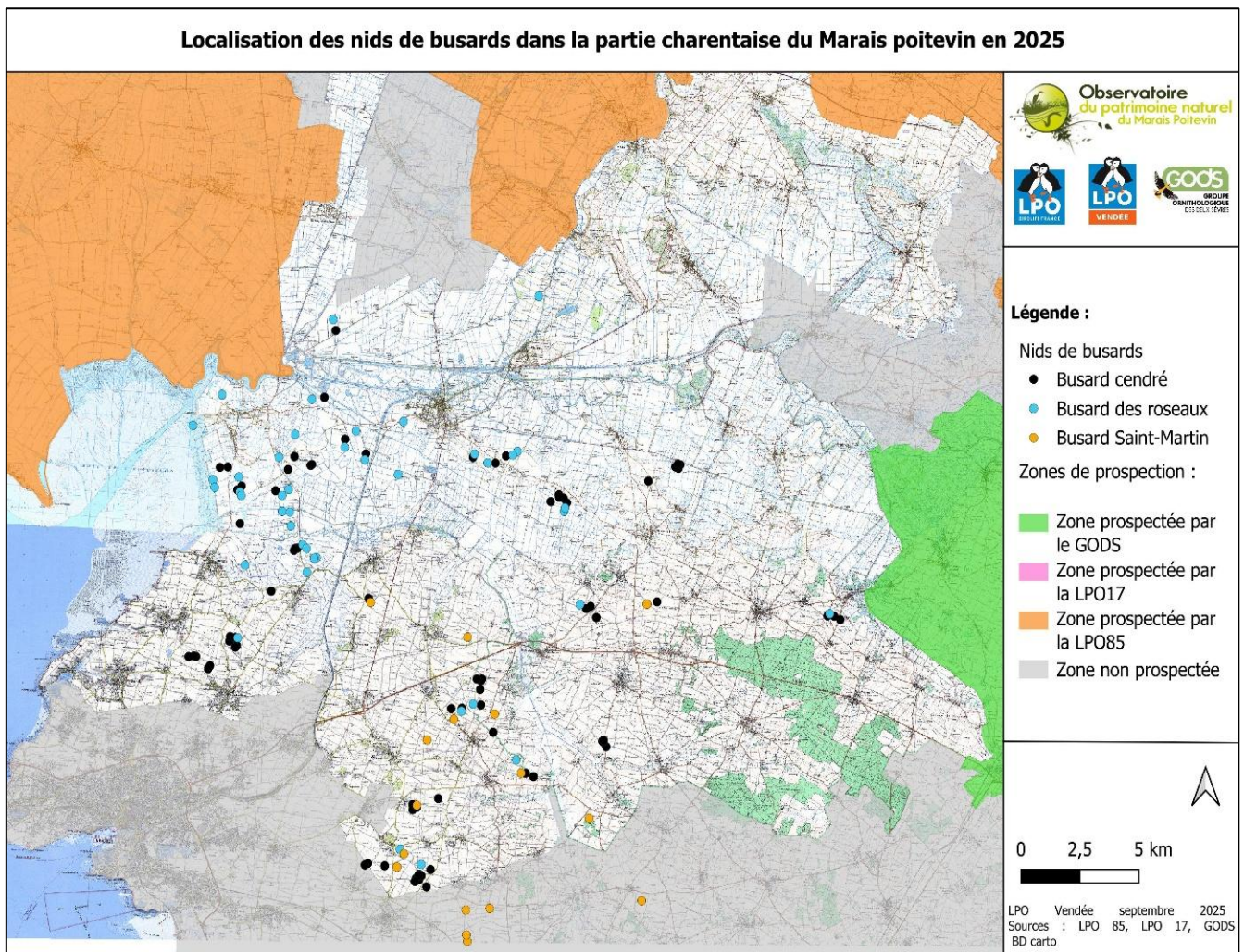
La productivité (nombre moyen de jeunes à l'envol par couple), calculée sur 77 nids est de 1,7 ( $\pm 1,7$ ) jeunes à l'envol. Cet effectif est en augmentation comparé aux 2 années précédentes (1,1 en 2023 et 1,3 en 2024). Ce résultat considère comme échec, donc non volants, les poussins et œufs transférés au centre de soins. Le succès de reproduction correspondant à la proportion de jeunes à l'envol in situ par rapport au nombre d'œufs pondus est de 62%. Celui-ci est calculé sur 37 nids (les couvées envoyées au centre de soin ne sont pas prises en compte dans ce calcul).

Si on considère l'ensemble des jeunes volants incluant les nids sans visite (jeunes volants avant la visite du nid, ou jeunes trouvés après moisson), 131 jeunes (au minimum), ont pris leur envol en 2025, dont 78 % (103 jeunes) après les moissons.

Cette année, 225 jeunes toutes espèces confondues se sont envolés in situ et 19 grâce au centre de soins à la faune sauvage ASTUR. Au total, 244 juvéniles (138 busards cendrés, 82 busards des roseaux et 24 busards Saint-Martin), ont pris leur envol en 2025.

Cette année est historique pour la Charente-Maritime depuis le commencement du suivi, malgré les périodes de fortes chaleurs. En effet, le nombre de nids trouvés et l'effectif de jeunes envolés sont supérieurs aux autres années. Par ailleurs, 51 nids (toutes espèces confondues) sont en échec. Cet effectif reste élevé. Parmi ces échecs, 40 d'entre eux ont eu lieu avant la pose de la protection bien souvent au stade d'œuf ou très jeunes poussins. De plus, 2 femelles de busard cendré ont été retrouvées mortes sur leurs œufs ou à côté dont 1 à quelques kilomètres des oiseaux retrouvés morts au nid en 2024. L'OFB a été informé et les cadavres ont été prélevés pour être autopsiés.

64 agriculteurs ont été rencontrés lors de la saison 2024. Dans l'ensemble, les relations avec le monde agricole restent positives, et l'implication de certains paysans est encourageante. En effet, plusieurs agriculteurs nous ont contacté car ils avaient trouvé des nids durant leurs moissons. Cependant, quelques agriculteurs se sont montrés réfractaires à la protection des busards pour lesquels nous avons dus réaliser une démarche administrative auprès de la DREAL, la DDTM et l'OFB afin de trouver une solution.



Carte 4 : Nids de busards en Charente-Maritime en 2025

## 2. Bilan de la saison 2025

### 2.1. Busard cendré

#### 2.1.1. Caractérisation des nids de Busard cendré en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté

Une séparation par secteur a été réalisée. Ainsi les données provenant des Deux-Sèvres ont été directement ajoutées aux données de la plaine pour celles de NINO et au marais pour celles de NISO. Les données de centre de soins seront traitées à part des autres données (in vivo). Ainsi, tout nid ayant été intégralement transféré en centre de soins (œuf(s) ou poussin(s)) sera noté comme non productif. Le nombre de jeune(s) envolé(s) sera donc de 0 pour l'ensemble de ces nids.

Le nombre de nids de Busard cendré localisé en plaine en 2025 (N=140) est le meilleur de ces dernières années. En effet, c'est la troisième année (pour le nombre de nids trouvés) depuis les années 2000 après 2016 avec 144 nids et 2016 avec 149 nids (Tab. 1). Pour la zone de marais, l'année 2025 à elle aussi été très bonne toujours en termes de nombre de nids trouvés puisque 2025 est l'une des meilleures années depuis le début du suivi. Quelque que soit le secteur d'étude, 2025 est une bonne année.

Malgré ce grand nombre de nid trouvés, nous déplorons un taux de prédation élevé, se traduisant par un nombre de nids non productifs supérieur à celui du nombre de nids productif. Ainsi, en 2025, le pourcentage de nids de Busard cendré productif tous secteurs confondus est de 48%. Ce pourcentage est quasi identique entre la plaine et le marais.

Le pourcentage de nids nécessitant une intervention est quant à lui, stable au regard des années passées.

Tableau 1 : Caractérisation des nids de Busard cendré trouvés en 2025

		Nids trouvés	Nids productifs	Nids non productifs	Nids avec intervention	Nids sans intervention
Marais poitevin	Brut	<b>78</b>	38	40	52	26
	%		49%	51%	67%	33%
Plaine	Brut	<b>140</b>	67	73	80	60
	%		48%	52%	57%	43%
Plaine et Marais	Brut	<b>218</b>	105	113	132	86
	%		48%	52%	61%	39%

#### 2.1.2. Succès de reproduction en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté

Comme évoqué ci-dessus, l'année 2025 est encore marquée par un fort taux de nids non productifs, principalement dû à des prédatons au stade œufs ou jeunes poussins. Ce fort de taux d'échec induit une productivité faible de 1.42 jeunes/nid (tous secteur confondus) (Fig. 2). Cette productivité est en légère hausse de 0.2 point par rapport à 2024 mais est toujours inférieur à celle observée en 2023.

La productivité calculée uniquement par rapport au nombre de nids productifs est-elle, plutôt bonne avec en moyenne, 2.93 jeunes/nid productif. Ce chiffre proche de 3 jeunes volants par nid est bon au regard de la taille de ponte moyenne se situant autour de 4 œufs.

Cette bonne productivité (calculée pour les nids productifs) s'explique par un nombre important de jeunes volant. Cette année, le nombre de jeune Busard cendré est de 308 (106 en marais et 202 en

plaine) (Fig. 1). Pour rappel, il était seulement de 194 (63 en marais et 131 en plaine) en 2024. Tout comme le nombre de nids trouvés, 2025 est l'une des meilleures années concernant le nombre de jeunes Busard cendré ayant pris leur envol depuis le début du suivi.

Cette année encore le nombre de jeunes volants avant les moissons est très faible environ 10% du nombre de jeunes volants total. Une fois encore, sans action de protection, 90% des jeunes Busard cendré ne se seraient pas envolés !

Tableau 2 : Jeunes Busard cendré produits en 2025

		Jeunes au nid	Jeunes morts	Jeunes envolés
Marais poitevin	Brut	144	38	<b>106</b>
	%		26%	74%
Plaine	Brut	265	63	<b>202</b>
	%		24%	76%
Plaine et Marais	Brut	409	101	<b>308</b>
	%		25%	75%

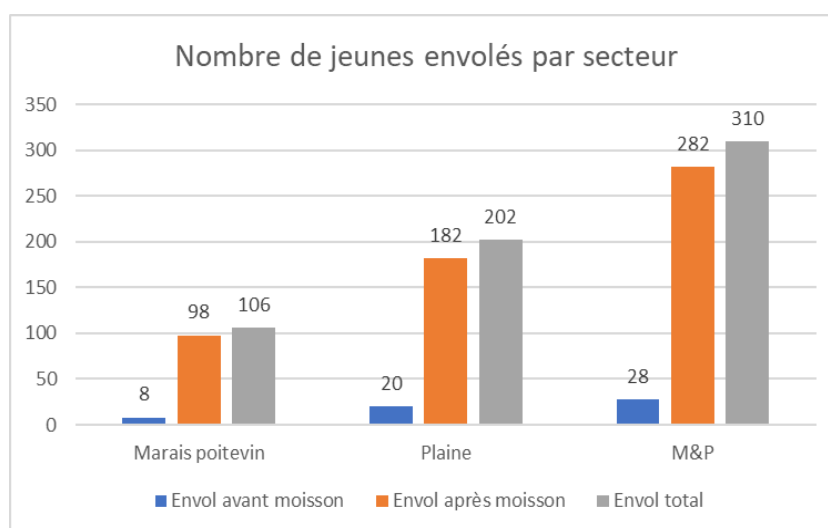
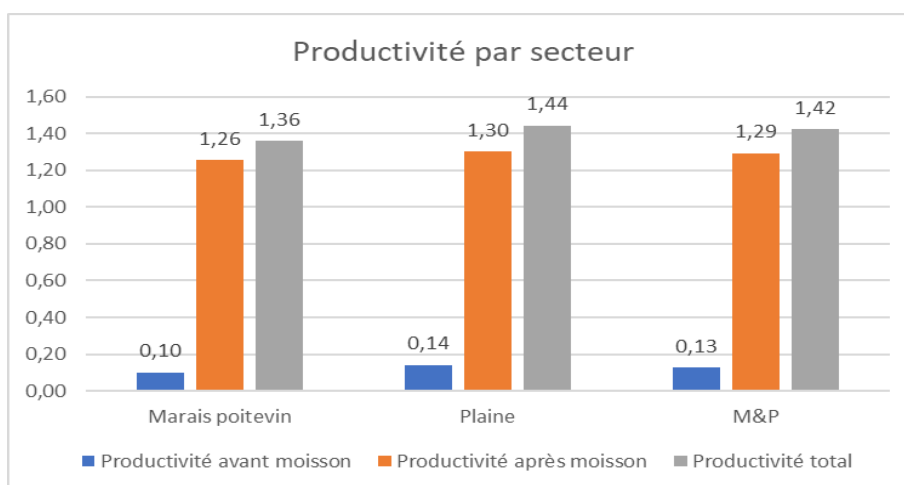


Figure 2 : Nombre de jeunes Busard cendré envolés par secteurs en 2025



\*Productivité : nombre de jeunes envolés / nombre de nids total

Figure 1 : Productivité par secteurs en 2025

## 2.2. Busard Saint-Martin

### 2.2.1. Caractérisation des nids de Busard Saint-Martin en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté

En 2025, 26 nids de Busard Saint-Martin ont été recensés sur la zone d'étude, 3 en marais et le reste (N=23) en zone de plaine. Le Busard Saint-Martin est une espèce précoce qui peu nicher tôt en saison, le pourcentage de jeunes volants avant les moissons est généralement supérieur à celui du Busard cendré. En 2025, 30 jeunes Busard Saint-Martin ont pris leur envol, 17 avant les moissons et 13 grâce aux protections.

Tableau 3 : Caractérisation des nids de Busard Saint-Martin trouvés en 2025

		Nids trouvés	Nids productifs	Nids non productifs	Nids avec intervention	Nids sans intervention
Marais poitevin	Brut	<b>3</b>	0	3	1	2
	%		0%	100%	33%	67%
Plaine	Brut	<b>23</b>	9	14	11	12
	%		39%	61%	48%	52%
Plaine et Marais	Brut	<b>26</b>	9	17	12	14
	%		35%	65%	46%	54%

### 2.2.2. Succès de reproduction du Busard Saint-Martin en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté

En 2025, aucun jeune Busard Saint-Martin ne se sera envolé dans la zone de marais. L'intégralité des jeunes se seront donc envolés en plaine. La proportion de jeunes volant avant et après moisson est proche de l'équilibre puisque 56% des jeunes se sont envolés avant la moisson et donc 44% après.

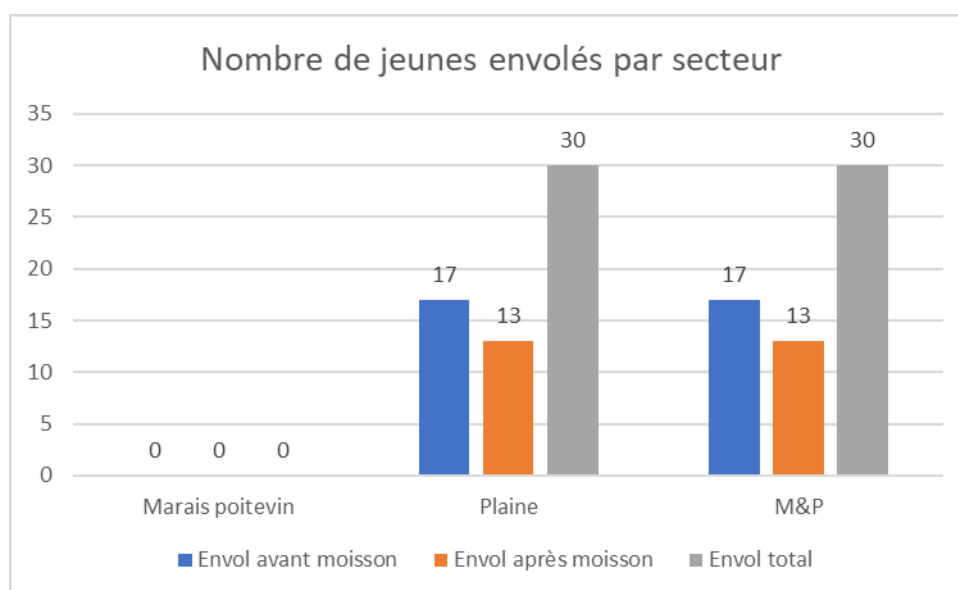


Figure 3 : Nombre de jeunes Busard Saint-Martin envolés par secteurs en 2025

Tableau 4 : Jeunes Busard Saint-Martin produits en 2025

		Jeunes au nid	Jeunes morts	Jeunes envolés
Marais poitevin	Brut	1	1	<b>0</b>
	%		100%	0%
Plaine	Brut	44	14	<b>30</b>
	%		32%	68%
Plaine et Marais	Brut	45	15	<b>30</b>
	%		33%	67%

## 2.3. Busard des roseaux

### 2.3.1. Caractérisation des nids de Busard des roseaux en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté

La saison 2025 aura été très bonne pour le Busard des roseaux. Nous totalisons 68 nids avec une grande partie d'entre eux dans la zone de marais (N=54) (Tab. 5). Pour comparaison, l'année passée, seulement 20 nids de Busard des roseaux avaient été inventoriés dans tous le Marais poitevin. Sans surprise, c'est la zone de marais qui compte le plus de nids. Sur ces 68 nids, 37 d'entre eux ont été productifs et ont permis l'envol de 105 jeunes (Tab. 6).

### 2.3.2. Succès de reproduction du Busard des roseaux en 2025 pour l'ensemble du territoire prospecté

Le Busard des roseaux est avec le Busard Saint-Martin, une espèce précoce. Se reproduisant tôt en saison et principalement en zone de marais, moissonnée plus tardivement que la plaine, le Busard des roseaux arrive pour le moment à mener à terme, bon nombre de nichées sans nécessiter de protection. En effet, là où la proportion de jeunes Busard cendré envolés avec protection est de 90%, celle du Busard des roseaux est de 44% (Fig. 4).

Tableau 5 : Caractérisation des nids de Busard des Roseaux trouvés en 2025

		Nids trouvés	Nids productifs	Nids non productifs	Nids avec intervention	Nids sans intervention
Marais poitevin	Brut	<b>54</b>	29	25	32	22
	%		54%	46%	59%	41%
Plaine	Brut	<b>14</b>	8	6	9	5
	%		57%	43%	64%	36%
Plaine et Marais	Brut	<b>68</b>	37	31	41	27
	%		54%	46%	60%	40%

Tableau 6 : jeunes Busard des roseaux produits en 2025

		Jeunes au nid	Jeunes morts	Jeunes envolés
Marais poitevin	Brut	120	37	<b>83</b>
	%		31%	69%
Plaine	Brut	38	16	<b>22</b>
	%		42%	58%
Plaine et Marais	Brut	158	53	<b>105</b>
	%		34%	66%

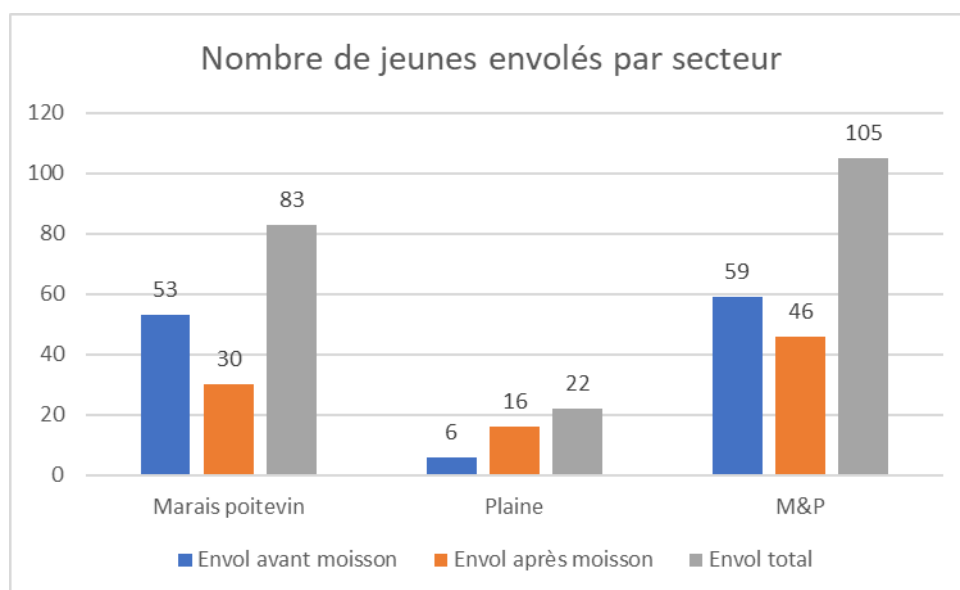


Figure 4 : Nombre de jeunes Busard des roseaux envolés par secteurs en 2025



### 3. Bilan centre de sauvegarde USCF 85 2025

L'année 2025, quant au cumule des entrées, 60, est légèrement supérieur aux 2 années précédentes. Par contre, quant aux envols, le résultat est affligeant.

Tableau 7 : Liste des entrées au centre de soins

<b>CDS UFCS-LPO Vendée 2025</b>				
<b>2) Toutes espèces données détaillées</b>				
<b>ESPÈCES</b>	<b>Entrées</b>			<b>Envols</b>
	<b>Cœufs</b>	<b>Pull</b>	<b>Adulte</b>	
Circus aeruginosus (dont 1 ENVN)	13	10	0	12
Circus cyaneus	0	0	0	0
Circus pygargus	23	6	0	16
Falco tinnunculus (dont 1 ENVN)	0	3	1	4
Tyto alba	3	0	1	1
Sous totaux	<b>39</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>33</b>
Totaux	<b>60</b>			

Quatre espèces seulement ont été reçues, c'est bien peu. Le cumule des entrées est important

Néanmoins, le taux d'envol est légèrement supérieur à 60%. Pourtant ce résultat n'est guère encourageant. Deux évènements sont venus noircir le tableau. Les pluies incessantes du début du printemps. Une panne entraînant l'arrêt du roulement régulier des œufs a certainement été fatale à certains embryons. Les chalazes qui maintiennent le vitellus à l'horizontal, s'affaissent, l'embryon n'y survit pas.

En raison de la pluviométrie, la saison 2025 aura été l'envers de celle de 2024. Ce sont les nicheurs les plus précoces, les Busards des roseaux, au stade œuf, qui en ont le plus souffert. Tous les œufs au stade embryonnaire ont échoué. Seuls les poussins plus tardifs reçus ont atteint le stade de l'envol.

Concernant ces Busards des roseaux il est à noter une date de ponte très tardive dont les éclosions ont eu lieu le 20 juillet. À ce jour, ils fréquentent encore, surtout le soir, la plateforme de nourrissage ainsi que certains Busards cendrés tardifs aussi. Les 5 derniers ont éclos tardivement aussi, entre le 12 et 14 juillet.

Cette date très tardive d'éclosion de ces deux Busards des roseaux m'incite à penser, puisque le recyclage de la ponte suivante demande entre 15 j et 3 semaines, si la seconde ponte n'aurait pas été aussi détruite et que ces poussins seraient ceux d'une troisième ponte ?

Tableau 8 : Détails des entrées et devenir des busards reçus en 2025

<b>CDS UFCS-LPO Vendée 2025</b>		
<b>2) Toutes espèces</b>		
	<b>Œuf</b>	<b>39</b>
	<b>Pull</b>	<b>19</b>
	<b>Ad + 2A</b>	<b>2</b>
<b>Sous-total entrées</b>		<b>60</b>
Morts à l'arrivée		<b>0</b>
Morts en soin		<b>0</b>
Morts à l'éclosion		<b>2</b>
Morts embryonnaire		<b>16</b>
Euthanasie		<b>0</b>
Infirmes en soin		<b>0</b>
Infirmes définitif		<b>0</b>
Œufs clairs		<b>9</b>
<b>Total pertes</b>		<b>27</b>
<b>Envols au taquet</b>		<b>33</b>

## 4. Evolution des tendances et des effectifs de Busard cendré depuis 1982-1999

Préalablement à l'analyse des données, il faut préciser qu'il existe des disparités en Marais poitevin, contrairement à la plaine. En effet, la surveillance a débuté en 1982 pour le Marais poitevin central et en 1999 pour les Marais poitevin nord et Marais poitevin sud. Tous les secteurs de plaine sont surveillés depuis 1999.

Depuis le début du suivi, ce sont 1789 nids de Busard cendré qui ont été détectés sur le marais poitevin (Tab. 6), 2365 dans la plaine, soit un total de 4154. Sur l'ensemble de ces 4154 nids, 2843 d'entre eux auront été productifs, permettant ainsi l'envol de 6753 jeunes (Fig. 3). L'action de protection a permis de sauver 3723 individus soit 55.1 % des jeunes à l'envol.

Tableau 9 : Caractérisation des nids de Busard cendré de 1982-1999 à 2025

		Nids trouvés	Nids productifs	Nids non productifs	Nids avec intervention	Nids sans intervention
Marais poitevin	Brut	<b>1789</b>	1259	530	945	844
	%		70%	30%	53%	47%
Plaine	Brut	<b>2365</b>	1584	781	1625	740
	%		67%	33%	69%	31%
Plaine et Marais	Brut	<b>4154</b>	2843	1311	2570	1584
	%		68%	32%	62%	38%

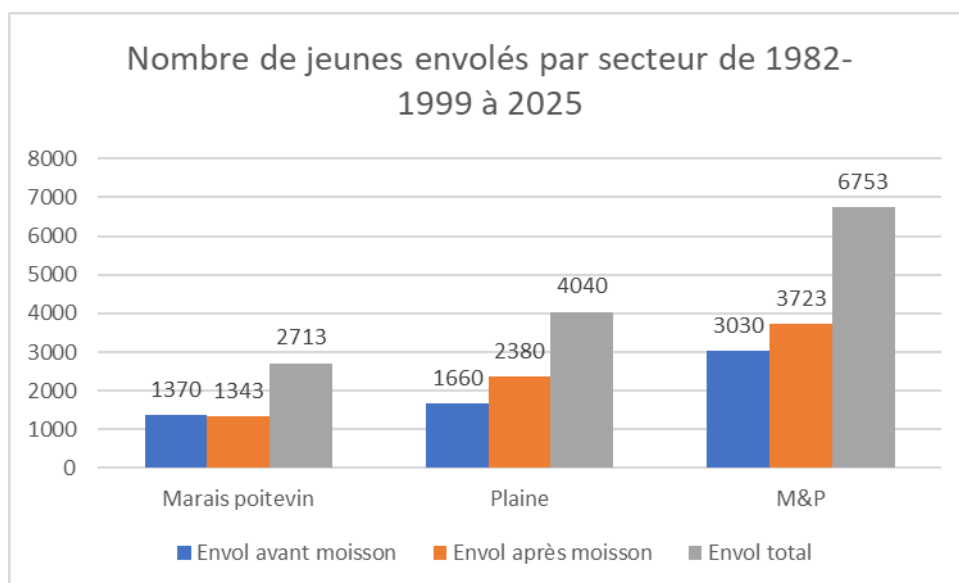


Figure 5 : Nombre de jeunes Busard cendré envolé par secteurs de 1982-1999 à 2025

On observe néanmoins une diminution du taux de nids productifs depuis 2014, même si certaines années, ce taux remonte (Fig. 6). Cependant malgré les fortes fluctuations annuelles, le nombre de jeunes envolés par année reste relativement stable (Fig.7). En effet, la baisse du taux de nids productifs semble être compensée par une hausse du nombre de nids trouvés, ainsi le nombre de jeunes à l'envol reste relativement stable.

Si de 1999 à 2007, la proportion de jeunes envolés après les moissons était inférieure à celle avant la moisson, la tendance s'est inversée depuis. Cette augmentation du nombre d'envol après moisson est principalement due au fait que les moissons sont de plus en plus précoces. Les adultes s'installant aux mêmes dates (pour l'instant), les jeunes ne peuvent pas être volants avant les moissons. Ce phénomène montre encore une fois l'importance de la mission de suivi et de protection des nichées de busards.

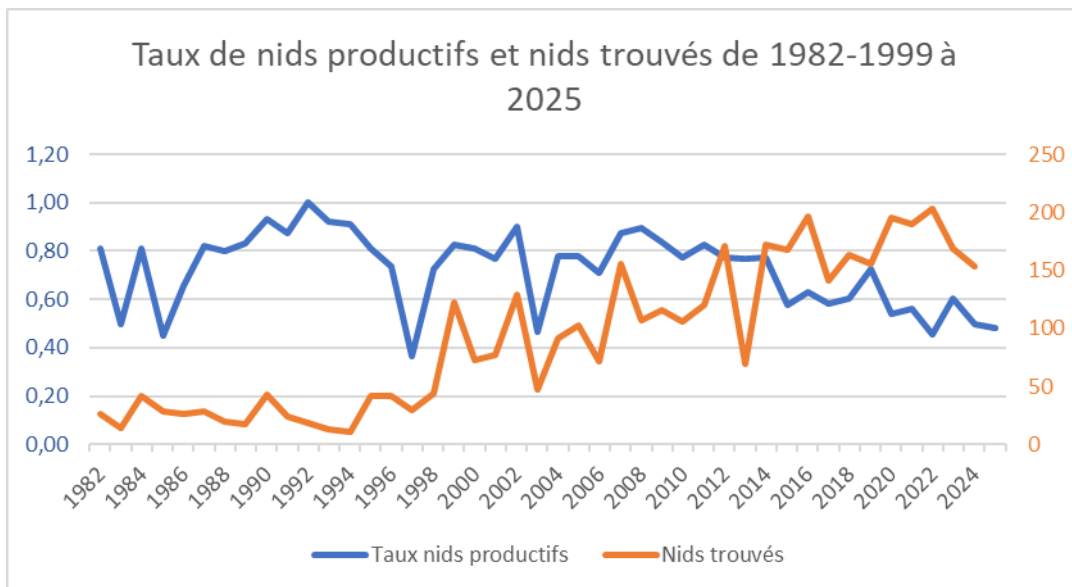


Figure 6 : Taux de nids productifs et nids trouvés de 1982-1999 à 2025

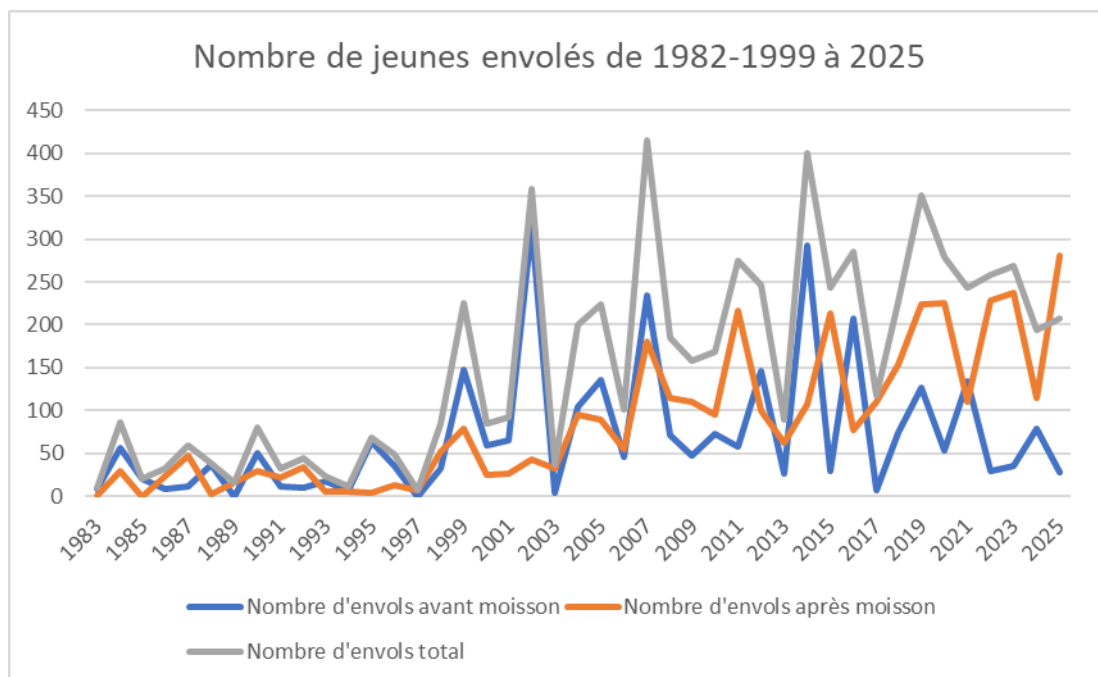


Figure 7 : Nombre de jeunes envolés de 1982-1999 à 2025

## CONCLUSION

Hormis pour la partie du Marais poitevin située dans les Deux-Sèvres, la saison 2025 est une bonne année pour le Busard cendré et le Busard des roseaux. Comme les années passées, le bilan reste plus mitigé pour le Busard Saint-Martin.

Cette année, 443 jeunes busards auront pris leur envol en Marais poitevin (308 Busard cendré, 105 Busard des roseaux et 30 Busard Saint-Martin) ! Pour comparaison, le nombre de jeunes volants, centre de soins compris était de 246 en 2024 et 303 en 2023. S'ajoute à ces 443 jeunes, les 28 envolés en centre de soins, le chiffre total de jeunes busards envolés cette année est de 471 !

Cette année encore, la part d'envol avant moisson est très faible et diminue (hormis pour le Busard des roseaux, espèce précoce). Le taux d'envol après moisson augmente d'année en année, montrant une nouvelle fois que sans action de protection, les populations de busards du Marais poitevin et des plaines de bordures auraient quasiment disparu.

Les envols après moisson sont possibles grâce à la collaboration des agriculteurs autorisant l'accès à leurs parcelles pour mettre en place les protections nécessaires. Enfin, rappelons que si dans la majorité des cas, la relation avec le monde agricole est bonne, elle reste compliquée dans certains secteurs. Il est important de poursuivre l'animation et la communication auprès de ce public, afin d'améliorer les conditions de travail des personnes en charge des suivis sur le terrain.

# REMERCIEMENTS

Pour finir, nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants de la Mission Busard, qu'ils soient bénévoles, stagiaires, service civique ou salariés de la LPO ou du GODS.

Enfin, merci aux membres du centre de soins de St Denis du Payré, Christian Pacteau pour s'être occupés une nouvelle fois des jeunes busards. Nous remercions également Marie Barbancey pour l'accueil de jeunes busards dans son centre de soins l'Arche de Marie à Echiré.

Merci à Clément Castel, Julia Razziolini, Emy Rousseau, Alexandre, Goeff et Hilary Welch, Emyre Davies, Dominique Monaury, Philippe Briffaud, Adrien Martineau pour la LPO 85.

Merci à Gilles Rosier, Loïc Petit, Jennifer Fabre, Daniel et Marie-Madeleine Hulne, Noëlle et Hervé Jacob, Laurent Jarry, François Marie, Claudine Martin, Jackie Richard, Mickaël Vinet, Anthony Roux, Annie Granier, Estelle Monard, Léa Boutault, Antoine Van Mastrigt, Chloé Liedtke, Antoine Chevalier, Céline Dufour, Anaïs Beaugendre, Lou-Anne Boucher, Brigitte Bouchot, Thomas Brosset, Denis Costa et Sophie Meneret pour la LPO Poitou-Charentes.

Merci à Jean-François Quété, René Pouit, Joëlle Chatain, Patrick Boucheny, Mélissa Amadouche-Baruthio, Amaury Berhonde, Rémi Chargé, Dominique Monaury, Etienne Debenest, Alexis Mérot, Alexis Martineau et Emma Hipeaux pour le GODS.

Merci aussi aux personnes qui sont intervenues de manière plus ponctuelle.

La sauvegarde des busards dépend de leur investissement.

# Résumé

Titre : Protection des busards dans le Marais poitevin en 2025 – note de synthèse

Thèmes : Opération de conservation, busards

Mots-clés :

- Thématiques : ornithologie, busards, conservation, protection, sensibilisation, agriculture
- Géographique : Marais poitevin, marais, plaine

Espèce concernée : Busard cendré (*Circus pygargus*), Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) et Busards des roseaux (*Circus aeruginosus*)

Type d'étude : Suivi de la reproduction et protection des nichées de busards

Objectif(s) de l'étude : Maintenir les populations de busards dans le territoire du Marais poitevin et ses bordures.

Résumé :

En 2025 sur l'ensemble du territoire prospecté (Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée), 312 nids de busards toutes espèces confondues ont été trouvés. 135 nids étaient en zone de marais, contre 177 en plaine. Pour comparaison, l'année passée, 201 nids avaient été recensés. Sur l'ensemble du Marais poitevin la saison 2025 est donc une très bonne année même si des disparités par secteurs persistent. Ces 312 nids ont produit 443 jeunes à l'envol représentés en majorité par le Busard cendré (308 jeunes). 76,9% de ces envols ont été rendus possible grâce à la mise en place de protection, sans cela, seulement 102 jeunes busards auraient pu prendre leur envol, rappelant encore une fois, la nécessité de la mission pour la préservation de ces 3 espèces de busards.

Perspective(s) d'application : sensibilisation, amélioration des relations avec le monde agricole

Période / année de réalisation : Avril / Août 2025

Nombre de pages : 21 pages

Noms des partenaires : PNR MARAIS POITEVIN, GODS, LPO PC, LPO 85, ASTUR

Noms des financeurs : DREAL Poitou-Charentes et Pays de la Loire, Département de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime, Natura 2000, Bay.Ware

Lien bibliographique : MARTINEAU A. & AL., 2025. *Suivi et protection des busards dans le Marais poitevin en 2025 – note de synthèse*. Ligue pour la Protection des Oiseaux/Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, La Roche-sur-Yon, 21 p.